

**MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO
AUPRES DES NATIONS UNIES**

866 UNITED NATIONS PLAZA, SUITE 511, NEW YORK, NY 10017

Tel: 1-212-319-8061

Fax: 1-212-319-8232



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE, Félix-Antoine
TSHISEKEDI TSHILOMBO AU
SOMMET DES NATIONS UNIES SUR
LA BIODIVERSITE**

(A vérifier à l'audition)

**NEW YORK,
30 SEPTEMBRE 2020**

Monsieur le Président de la 75^{ième} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'États et Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Gouvernements,
Monsieur le Secrétaire Général des Nations unies,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de la République Démocratique du Congo, je remercie le Président de la 75^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies de m'avoir associé à cet évènement international de haut niveau consacré à la biodiversité.

La biodiversité est un enjeu planétaire et que chaque pays y attache une très grande importance.

Depuis le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, la préservation de la biodiversité est considérée comme un des enjeux essentiels du développement durable.

S'agissant particulièrement la République Démocratique du Congo, mon pays, elle est dotée d'écosystèmes et d'habitats naturels uniques au monde. Elle possède une diversité biologique exceptionnelle aux niveaux spécifique et génétique, qui fait d'elle l'un des pays de la diversité mondiale. Concernant sa biodiversité terrestre, nos forêts tropicales abritent actuellement la biodiversité la plus élevée et la mieux conservée dans le bassin du Congo en Afrique centrale, lequel est le deuxième massif forestier tropical après la forêt amazonienne. A ce titre, mon pays rend des services cruciaux à la biosphère.

Monsieur le Président,

De nos jours, il existe de menaces majeures pesant sur la biodiversité, qui justifient la sauvegarde de celle-ci. Nous en avons identifié cinq qui sont bien connues et documentées : i) la destruction des habitats ; ii) la surexploitation des espaces de vie de nos peuples et de nos ressources naturelles ; iii) l'introduction anarchique d'espèces d'un milieu à l'autre ; iv) le changement climatique dont la manifestation la plus visible est le réchauffement climatique et enfin la pollution.

Une autre menace plus actuelle à la biodiversité dans mon pays est constituée par l'activisme des groupes armés d'origine interne et externe et par le commerce international illégal des ressources naturelles, en particulier dans la partie Est et Nord-Est de mon pays. L'un et l'autre de ces phénomènes

anéantissent totalement tous les efforts de conservation et de gestion durable de la biodiversité.

Monsieur le Président,

Comment gérons-nous notre biodiversité ? Ce forum constitue le cadre idéal des réflexions et de la recherche des solutions consensuelles pour faire face à ces défis auxquels la planète est confrontée en matière de biodiversité.

En vérité, il existe de nombreux termes et méthodes relatifs à la sauvegarde et à la protection de la biodiversité qui interviennent selon les acteurs, les stratégies et les moyens disponibles. S'agissant de mon pays, pour simplifier, il y a lieu d'indiquer que mon Gouvernement a adopté trois grandes approches en cette matière : la protection, la conservation et la restauration.

Tout d'abord, la **préservation** repose sur l'idée de garder en l'état un milieu naturel. Ce qui passe notamment par la création d'aires protégées. Mon pays s'est engagé à étendre à 17% ses aires protégées. Dans le même ordre d'idées, mon pays compte à lui seul de nombreux parcs animaliers.

Ensuite, la **conservation** admet l'exploitation des ressources naturelles par les activités humaines mais vise à en fixer des limites raisonnables pour en permettre le renouvellement.

Enfin, la **restauration** a pour objectif de réintroduire la biodiversité et rétablir la santé des écosystèmes, soit en procédant à la réhabilitation de milieux dégradés, soit en réintroduisant des espèces en voie d'extinction dans leur milieu naturel.

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo aimerait voir tous ses efforts consentis pour la conservation de la biodiversité aboutir à la régénération des ressources financières supplémentaires. Mon pays a le droit de bénéficier effectivement des compensations pour la conservation de ses forêts au profit de toute la Planète.

Aussi, je voudrais terminer en invitant la Communauté Internationale à soutenir nos efforts en contrôlant plus efficacement le commerce international des ressources naturelles et en s'abstenant d'appuyer les groupes armés qui empêchent la République Démocratique du Congo de bien gérer les aires protégées situées à l'Est du pays et en particulier les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité.

Je vous remercie.